



HAL
open science

Les femmes dans l'armée française pendant les guerres (XIXe-XXe siècles) : histoire, historiographie et problématique de genre

Elodie Jauneau

► To cite this version:

Elodie Jauneau. Les femmes dans l'armée française pendant les guerres (XIXe-XXe siècles) : histoire, historiographie et problématique de genre. *Encyclo. Revue de l'école doctorale Sciences des Sociétés ED 624*, 2012, 1, p.57-71. hal-00718149

HAL Id: hal-00718149

<https://u-paris.hal.science/hal-00718149>

Submitted on 16 Jul 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Encyclo

Revue de l'école doctorale ED 382

Économies

Pensée critique

Espaces

Politique

Sociétés

Pratiques sociales

Civilisations

ÉLODIE JAUNEAU*

**LES FEMMES DANS L'ARMÉE FRANÇAISE
PENDANT LES GUERRES (XIX^e-XX^e SIÈCLES) :
HISTOIRE, HISTORIOGRAPHIE ET PROBLÉMATIQUE DE GENRE**

Au XX^e siècle, la présence des femmes au front n'est pas une nouveauté mais les relations qu'elles entretiennent avec les forces armées, la violence et le combat ne sont pas pour autant constantes. Dans ces domaines traditionnellement et « naturellement » réservés aux hommes, les femmes sont l'objet, depuis longtemps déjà, de critiques, d'analyses et de légendes. Pour comprendre l'herméticité du bastion masculin de l'armée, il faut parfois remonter à des temps anciens pendant lesquels des femmes se sont battues comme les hommes, les armes à la main. Loin d'être glorifiées, ces combattantes ont généré de nombreux mythes, faisant d'elles des femmes hors norme, contre nature, virilisées et avilissantes pour la « nature féminine » si précieuse aux yeux des hommes pour l'organisation de la société. En sortant des sentiers balisés du genre, elles ont prétendu – comme les hommes – être les défenderesses de la patrie. L'héritage du passé occupe ainsi une place très importante dans l'analyse de la féminisation de l'armée, particulièrement lente et tardive en France. Des amazones de l'antiquité aux cantinières de l'époque contemporaine, les femmes actrices de la guerre ont alimenté des discours fondés, pour la plupart, sur de solides valeurs de genre visant à déconstruire l'image des femmes au front.

Cet article propose de présenter les approches qui ont été adoptées pour l'élaboration de mon doctorat d'histoire¹ dont la problématique repose sur l'analyse d'un processus : comment les guerres et la mobilisation spontanée des femmes ont entraîné la féminisation de l'armée française. Deux points seront développés : les relations entre les femmes et l'armée d'une part, et la problématique du genre au cœur d'une transversalité disciplinaire d'autre part ; transversalité qui mêle à la fois histoire militaire, mémorielle et sociale, histoire des représentations et anthropologie de la guerre.

Femmes et forces armées : histoire d'une relation chaotique

Déjà dans la Grèce antique, la distribution des rôles sexués repose sur une normalité qui associe les femmes au plaisir des hommes, au foyer et à la

* Université Paris Diderot - Paris 7
Laboratoire « Identités-Cultures-Territoires » (EA 337)

¹ Cette contribution a pour but de présenter les approches scientifiques de ce doctorat. Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Gabrielle Houbre, Université Paris-Diderot, novembre 2011.

pérennité de la cité en produisant des « fils qui ressemblent à leurs pères² ». En retrait de la vie politique et de la guerre, les Grecques ne doivent pas faire parler d'elles. Dans cette logique, parce qu'elles ne sont pas grecques, les amazones³ sont avant tout des « barbares » incarnant l'antonymie des femmes grecques, et elles font parler d'elles. Dans *l'Iliade*⁴, Homère les qualifie d'« anti-homme ». Pour Aristote, elles sont même « tueuses d'hommes⁵ ». Se comportant en hommes, elles vivent entre elles et sans eux : « l'amazone, la vraie, n'a pas de mari⁶ ». Barbares, anti-hommes, tueuses d'hommes, célibataires, guerrières, elles incarnent toutes les transgressions des lois du genre. Le terme d'« amazones » est repris dans tous les travaux dédiés aux femmes en armes, la plus célèbre d'entre elles étant Jeanne d'Arc⁷. Éliane Viennot a récemment démontré que les guerres de religion ont fait « du mot 'amazone' un terme générique désignant les femmes engagées dans des actions militaires d'éclat⁸ ». C'est pourquoi toutes celles qui prennent les armes pendant la Révolution ou la Commune sont elles aussi qualifiées d'amazones⁹. Au XIX^e siècle, ce sont les amazones du

² Jeannie Carlier-Détienne, « Les amazones font la guerre et l'amour », *L'Ethnographie*, LXXXVI, n° 1-2, 1980, p. 12.

³ L'étymologie du mot est aujourd'hui contestée, mais toujours mentionnée, *a-mazos*, sans sein : Joël Schmidt, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine* Paris, Larousse, 1993, p. 22. Elle repose en partie sur des témoignages ou des études décrivant ces guerrières qui se seraient mutilé la poitrine pour gagner en puissance et en technique dans le maniement de l'arc ou de la lance : par exemple Diodore de Sicile (I^{er} siècle av. J.-C.), dans plusieurs tomes de sa *Bibliothèque historique* ou encore Boccace dans sa *Théséide* en 1340, dans laquelle il relate les guerres opposant Thésée aux amazones. En 1494, Christophe Colomb affirme avoir rencontré des amazones vivant séparées des hommes, peuplade de femmes guerrières à la poitrine mutilée qui aurait donné son nom au fleuve Amazone : Christine Bard et Sandra Boehringer, « Amazones », dans Didier Eribon, *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003, p. 28. Hélène d'Almeida-Topor souligne qu'il s'agit en fait d'Indiens aux cheveux longs que les Espagnols auraient pris pour une « communauté de femmes guerrières » : *Les Amazones, une armée de femmes dans l'Afrique précoloniale*, Paris, Rochevigne, 1984, p. 13.

⁴ Rédigée entre le IX^e et le VIII^e siècle av. J.-C.

⁵ Cité par C. Bard et S. Boehringer, « Amazones », *op. cit.*

⁶ J. Carlier-Détienne, « Les amazones font la guerre et l'amour », *op. cit.*

⁷ Sylvie Marchenoir, « Un archétype de l'amazone dans le théâtre classique allemand : Jeanne d'Arc dans *La Pucelle d'Orléans* de Schiller », dans Guyonne Leduc, *Réalité et représentations des Amazones*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 213-224, Cécile Voisset-Veysseyre, *Des amazones et des femmes*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 66 et 109-111, Nicole Pellegrin, « Comment habiller Jeanne d'Arc ? Le travestissement féminin guerrier et quelques artistes anglais(es) et français(es) du premier XIX^e siècle », dans Guyonne Leduc, *Travestissement féminin et liberté(s)*, Paris, L'Harmattan, 2006, pp. 353-354 et, « Le genre et l'habit. Figures du transvestisme féminin sous l'Ancien Régime », *Clio Histoire, Femmes et Sociétés*, « Femmes travesties : un 'mauvais' genre », n° 10, 1999, p. 34.

⁸ Éliane Viennot, « Les Amazones dans le débat sur la participation des femmes au pouvoir à la Renaissance », dans Guyonne Leduc dir., *Réalité et représentations des Amazones*, Paris, L'Harmattan, 2008).

⁹ Voir sur ce sujet : Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses : les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution Française*, Paris, Perrin, 2004 (1988), et « De la guerrière à la citoyenne : porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution Française », *Clio Histoire, Femmes et Sociétés*, « Armées », n° 20, 2004, pp. 43-69. Au XIX^e siècle, le terme s'étend à l'équitation et désigne la monte à cheval féminine, les deux jambes du même côté. Il semble donc que ce soit la simple transgression féminine d'une appropriation de l'équitation qui leur ait valu cette appellation puisque les amazones montaient en fait à califourchon. Les femmes choisissant donc de monter comme des amazones et donc comme des

Dahomey¹⁰ qui investissent le devant de la scène guerrière. De telles guerrières peuvent rapidement devenir des héroïnes – ou des saintes comme Jeanne d'Arc – mais rompent avec les attributs traditionnels de la nature féminine¹¹. Dans sa définition des amazones, Pierre Larousse précise ainsi qu'il s'agit par analogie de « femmes hardies aux habitudes viriles¹² », citant lui aussi Jeanne d'Arc en exemple.

Finalement, ce qu'il faut retenir des amazones, c'est non seulement le caractère singulier de ces femmes en armes qui combattent comme des hommes, et souvent contre eux, mais aussi l'évolution de cette appellation au cours des siècles. D'une figure plus ou moins mythique dont le courage et la vertu militaire ne sont jamais contestés, l'amazone devient peu à peu synonyme de transgression et de perversion, plus proche de l'hommasse ou de la *virago* que de la « femme d'un courage mâle et guerrier¹³ ». Il faut noter que dans les deux définitions, le courage reste une vertu exclusivement masculine : femme d'un courage mâle ou « femme forte ou courageuse comme un homme¹⁴ », traduction du terme latin de *virago*. Tour à tour belliqueuses et transgressives, les amazones incarnent au fil des siècles toutes les femmes dont la « nature » est bafouée ou la perversion avérée : guerrières certes, mais aussi féministes – même si le terme est anachronique avant le XIX^e siècle –, lesbiennes ou encore prostituées et, par extension, toutes les femmes adoptant des codes sociaux masculins.

Pourtant, malgré le poids du passé ou des traditions, certaines femmes intègrent les troupes françaises au moins jusqu'à la Révolution : cantinières, vivandières ou combattantes souvent travesties. En 1793, la Convention, lasse des désordres occasionnés par les femmes qui perturberaient les troupes masculines, ordonne de « congédier des armées les femmes inutiles¹⁵ ». Seules les cantinières y sont maintenues. Elles sont responsables du ravitaillement et de la gestion du quotidien (repas, hygiène, lessive, soins médicaux, etc.). En principe tenues à l'écart du champ de bataille, elles n'en sont pas moins exposées au danger, parfois au péril de leur vie¹⁶. Comme le rappelle le *Dictionnaire* de Pierre Larousse dans sa définition de « cantinière », les règles de leur admission au sein des troupes sont très

hommes, sont assimilées à des féministes, « ce qui était rarement un compliment » comme le souligne Gabrielle Houbre, « L'âge des amazones », dans Michèle Hecquet, *L'éducation des jeunes filles au temps de George Sand*, Arras, Artois Presses Université, 1998, p. 98.

¹⁰ Ancien nom du Bénin.

¹¹ Hélène d'Almeida-Topor, *Les Amazones...*, *op. cit.*.

¹² Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, tome I, Paris, Larousse, 1867-1890, p. 249.

¹³ Marina Yaguello, *Le sexe des mots*, Paris, Belfond, 1989, p. 26.

¹⁴ Alain Rey dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998 (1992), p. 4083 (tome III).

¹⁵ *Procès-verbal de la Convention Nationale*, Paris, Imprimerie Nationale, 1793, tome X, p. 128. Décret du 30 avril 1793. Jusqu'au XIX^e siècle, on parle encore de vivandières pour désigner les femmes chargées de l'approvisionnement des troupes. Mais leurs tâches se diversifiant peu à peu, c'est finalement celui de « cantinières » – apparu en 1792 – qui est définitivement adopté : Alain Rey dir., *op. cit.*

¹⁶ Odile Roynette, *Les mots des soldats*, Paris, Belin, 2004, p. 58.

restrictives : elles doivent être « unies et en légitime mariage à un sous-officier ou à un simple soldat du corps ». Et si elles sont veuves, elles ne peuvent être enrôlées « que dans des circonstances exceptionnelles¹⁷ ». On sent poindre ici les craintes liées à la présence parmi les hommes de femmes célibataires, sous-entendues libres de toute contrainte conjugale et morale. Il achève son propos par une définition de l'identité sexuée de la cantinière qui en dit long sur les conséquences de l'immersion des femmes dans une sphère qui n'est pas la leur : « En général, la cantinière professe le plus profond dédain pour toutes les personnes de son sexe ; pour elle, ce sont des *femme-lettes* ; elle appartient à un sexe intermédiaire, à quelque chose d'androgyné, beaucoup plus proche du sexe fort que du sexe faible ». Il va même plus loin en expliquant que la cantinière dénigre sa fonction maternelle, particulièrement quand elle a une fille qui « l'humilie » alors qu'un garçon « fait ses délices ». Laissant finalement croire que la cantinière serait quasiment un homme dans un corps de femme, il affirme que « quand on lui demande combien elle a d'enfants [...], elle répond fièrement, en frisant la moustache¹⁸ qu'elle enrage de ne pas avoir : “demandez à mon mari, je ne m'occupe pas de ces choses-là” ». La seule raison qui semble justifier cet engagement féminin est celle d'une transgression identitaire évidente. Plus de soixante ans séparent la définition de Pierre Larousse de celle du quartier-maître Wattel qui déclarait en 1957 : « Jamais la femme ne sera l'égale de l'homme dans ce métier, quoi qu'elle fasse. [...] La femme soldat est un être hybride et asexué¹⁹ ». Mais leurs conclusions sont les mêmes : les femmes dans l'armée n'ont pas d'identité propre : elles sont intermédiaires, androgynes, hybrides et asexuées.

Malgré cette transgression fréquemment dénoncée, les femmes sont parfois récompensées²⁰. Mais ces rares hommages s'inscrivent dans une

¹⁷ En italique dans le texte. Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, op. cit.

¹⁸ Sur la moustache comme élément constitutif de l'identité militaire masculine, voir Gil Mihaely, « Pékins et vieilles moustaches : masculinité bourgeoise, masculinité militaire », dans Agathe Gestin, Rose-Marie Lagrave, Éléonore Lépinard et Geneviève Pruvost, *Dissemblances : jeux et enjeux du genre*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 101-116 et *L'émergence du modèle militaro-viril. Pratiques et représentations masculines en France au XIX^e siècle*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Christophe Prochasson, EHESS, Paris, 2004, pp. 395-397.

¹⁹ Grade de la marine nationale équivalent à caporal (quartier-maître 2^e classe) ou caporal-chef (quartier-maître 1^e classe). Q. M. Wattel, Cherbourg, « En juin, M. Q. M. Wattel, de Cherbourg faisait paraître une réponse », *Bellone*, n° 43, juillet-août 1957, p. 30.

²⁰ Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, op. cit.. La Constitution du 13 décembre 1799 ne prévoit pas de récompenser des femmes à titre militaire. C'est la création de la Légion d'Honneur le 19 mai 1802 qui permet par la suite d'honorer les femmes pour services rendus à la nation. L'article 1^{er} de la Loi portant création d'une légion d'honneur est ainsi formulé : « en exécution de l'article 87 de la Constitution, concernant les récompenses militaires, et pour récompenser aussi les services et les vertus civiles, il sera formé une légion d'honneur ». L'article ne mentionnant pas explicitement les femmes, il ne les exclut donc pas de cette récompense. « Article 87 – Il sera décerné des récompenses nationales aux guerriers qui auront rendu des services éclatants en combattant pour la République » : « Constitution du 13 décembre 1799 », *Conseil Constitutionnel*, consulté le 18 mars 2010, <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/constitution-du-22-frimaire-an-viii.5087.html> et « Loi portant création d'une légion d'honneur du 29 Floréal an X (19 mai 1802) (Extraits) », *Légion d'Honneur*, consulté le 18 mars 2010, <http://www.legiondhonneur.fr/shared/fr/ordresdecorations/lhlegislation.html>

contradiction contextuelle, au moment même où la généralisation de la conscription au XIX^e siècle amorce un retrait définitif des femmes de la sphère combattante. Comme le rappelle Luc Capdevila, la formation des États-nations et des armées de conscription, « passant par la généralisation d'une identité masculine fondée sur l'archétype du citoyen-soldat, a provoqué un mouvement systématique d'exclusion radicale des femmes de la caserne²¹ ». Gil Mihaely quant à lui, associe l'effacement progressif des cantinières à un processus de « virilisation de l'armée française²² ». La législation de la conscription rejoint donc les lois de la nature qui attribuent aux hommes l'art de la guerre et aux femmes la sauvegarde du foyer.

Doublee d'une formation militaire dans un espace clos – la caserne –, la conscription exclut par son principe même toute tentative de féminisation de l'armée. La non-mixité est alors un élément constitutif de l'identité virile des hommes²³. C'est également sur cette répartition des rôles sociaux que se fonde l'éducation des enfants : le père incarnant le courage militaire (sphère publique), la mère incarne quant à elle le foyer (sphère privée) et assure – en restant à sa place – le repos du guerrier et la pérennité de la nation.

L'« âge d'or des casernes²⁴ » entre 1870 et 1914 se met en place dans un contexte de revanche après la défaite française. Doublee d'une concurrence entre les puissances militaires française et allemande, la saignée démographique causée par la guerre réaffirme la répartition des rôles. Pour relancer la natalité et potentiellement augmenter les effectifs militaires à venir, la maternité et les familles nombreuses sont encensées par les antimalthusiens²⁵. Plus que jamais, il revient aux hommes de former les futurs soldats, et aux femmes de leur assurer une descendance – masculine de préférence – qui passera à son tour sous les drapeaux. Ainsi, la caserne se mue en école du patriotisme en plus de celle de la virilité²⁶. Odile Roynette parle de « refuge des valeurs viriles²⁷ » et Michel Auvray met en avant

²¹ Luc Capdevila, « armée (Femmes dans l') », *Les mots de l'Histoire des femmes*, Toulouse, PUM, 2004, pp. 9-10.

²² Gil Mihaely, « L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIX^e siècle », *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, « Pour une histoire culturelle de la guerre », n° 30, 2005, p. 21. Voir également Thomas Cardoza, « Exceeding the needs of the service : the french army and the suppression of female auxiliaries, 1871-1906 », *War and Society*, n° 1, mai 2002 (volume XX), pp.1-22.

²³ Voir Michel Bozon, *Les conscrits*, Paris, Berger-Levrault, 1981.

²⁴ Expression fréquemment employée dans les ouvrages consacrés à ce sujet.

²⁵ Tels Jacques Bertillon qui fonde en 1896 l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française et qui défend l'idée d'une subvention de l'État en faveur des familles nombreuses dans « De la dépopulation de la France et des remèdes à y apporter », *Journal de la Société de statistique de Paris*, Paris, 1896, pp. 27-28.

²⁶ Vincent Veschambre, « L'armée française, un bastion masculin en mutation », dans Christine Bard, *Le genre des territoires*, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 2004, p. 121.

²⁷ Odile Roynette, « Bons pour le service ». *L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000, p. 81. Enfin, la construction de l'identité masculine guerrière passe aussi par le langage. Les mots des soldats, pour reprendre l'expression d'Odile Roynette, sont imprégnés de grossièreté ou d'expressions fortement connotées sexuellement dans lesquelles les femmes sont systématiquement associées à des situations négatives ou dégradantes, comme « la fille d'artilleur » qui

l'exaltation des valeurs masculines via une série de « rites et de mythes virils », tout en démontrant comment la conscription est un « rite de passage du monde de l'enfance dominé par des valeurs féminines à l'univers de l'homme adulte²⁸ ». De telle sorte que la caserne incarne un espace – au sens propre – de rupture avec les codes de l'enfance et les femmes²⁹.

La loi du recrutement de juillet 1872 instaure la conscription universelle³⁰. Mais comme le droit de vote, il s'agit d'un universalisme masculin. Cette association entre citoyenneté politique et devoir militaire en dit long sur la négation des femmes dans les sphères de pouvoir³¹.

Enfin, le principal reproche fait aux femmes vivant ou travaillant dans le milieu militaire a trait à leur moralité et leur comportement sexuel³². Avec la conscription et l'exaltation du citoyen-soldat, on comprend mieux comment l'image de la cantinière vertueuse est peu à peu remplacée dans l'imaginaire collectif par celle de la prostituée. La suppression des cantinières en 1914 achève ce processus de virilisation et de (re)masculinisation absolue de l'armée³³.

Pendant la Première Guerre mondiale, c'est l'infirmière qui symbolise la femme au front, malgré une autre mobilisation économique féminine considérable à l'arrière. Comme le démontre Françoise Thébaud, bien que les femmes soient au cœur de la guerre en incarnant les « figures essentielles de 'l'autre front' », leur mobilisation dans les usines, par exemple, a souvent provoqué une crainte de leur masculinisation. Elle ajoute que les expressions « enfiler des obus comme des perles » ou le diminutif « munitionnettes » rassurent sur « l'immutabilité de la frontière entre les sexes³⁴ ». Et elle rappelle que « deuxième front » ou « combattantes de l'arrière » sont, au

désigne une femme avec une forte poitrine. Elle serait ainsi dotée car son père artilleur aurait glissé dans son corsage deux boulets. « Coucher avec la femme plate » renvoie aux brimades infligées aux élèves de première année à St-Cyr qui sont contraints de dormir sur une planche, ou encore la « femme du capitaine », qui évoque le fantasme des soldats rêvant de passer une nuit avec l'épouse de leur capitaine. Quant on sait qu'aujourd'hui, cette expression renvoie à « poupée gonflable », on en saisit mieux la péjoration : Jean-Marie Cassagne, *Le grand dictionnaire de l'argot militaire*, Paris, Éditions LBM, 2007, pp. 26 et 202.

²⁸ Michel Auvray, *L'âge des casernes, histoire et mythes du service militaire*, La Tour d'Aigues, l'Aube, 1998, p. 164.

²⁹ Voir sur ce sujet : Sabina Loriga, « L'épreuve militaire », dans Giovanni Levi et Jean-Claude Schmitt, *Histoire des jeunes en Occident, L'époque contemporaine*, tome II, Paris, Seuil, 1996, pp. 19-50.

³⁰ C'est la fin de la règle du « tirage au sort » qui entraîne une augmentation du nombre d'hommes sous les drapeaux et crée une unité nationale, par-delà les origines géographiques et sociales. En effet, cette règle permettait aux plus riches de se faire remplacer. Désormais, tout individu de sexe masculin se doit de passer par la caserne en vue de venir grossir les rangs de l'armée revancharde.

³¹ Vincent Veschambre, *op. cit.* note 26. C'est d'ailleurs ce que stipulait l'article 1^{er} de la loi Jourdan-Delbrel faisant de la nationalité française et de la conscription deux éléments constitutifs de l'identité du Français : « Tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie ».

³² Gil Mihaely, « L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIX^e siècle », *op. cit.*

³³ Odile Roynette, *Les mots des soldats, op. cit.*

³⁴ Françoise Thébaud, « Femme et genre dans la guerre », dans Jean-Jacques Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau, *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Bayard, 2004, pp. 613 et 617.

contraire, virilisées par les féministes dans le but de briser les barrières du monopole masculin de l'expérience guerrière.

Si pendant la guerre l'infirmière est glorifiée, c'est la veuve qui incarne le mieux les valeurs féminines pendant l'entre-deux-guerres : « la veuve idéale est une sacrifiée du souvenir, une héroïne de la fidélité par-delà la mort, fidélité qui s'exprime par le non-remariage et une éducation des enfants³⁵ ». Loin d'être émancipatrice³⁶, la Grande Guerre a certes mobilisé les femmes pour pallier une carence évidente en main-d'œuvre masculine – prouvant ainsi que les femmes sont tout autant capables que les hommes – mais le retour à la paix a également entraîné leur démobilisation massive³⁷ dès 1918. C'est finalement l'image de la garçonne³⁸ aux cheveux courts, largement répandue dans les années 1920, qui contribue au mythe de la guerre émancipatrice³⁹. Tandis que la Grande-Bretagne accorde le droit de vote aux femmes de plus de trente ans⁴⁰, la France les renvoie dans leurs foyers. Et pendant qu'elle honore ses morts et ses héros, et que se constituent les premières associations d'anciens combattants, le débat autour de la mobilisation des femmes revient sur le devant de la scène féministe. Ayant provisoirement mis de côté leurs revendications pour l'obtention du droit de vote au profit de l'Union Sacrée en 1914, les féministes reprennent leur combat pour l'égalité civique. Et pour certaines d'entre elles, elle s'accompagne d'une égalité des devoirs en temps de guerre. Pendant près de vingt

³⁵ Françoise Thébaud, « La guerre et le deuil chez les femmes françaises », dans Jay M. Winter, Jean-Jacques Becker, Gerd Krumeich, Annette Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau, *Guerre et culture 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 107.

³⁶ Sur ce sujet, voir Françoise Thébaud., *La femme au temps de la guerre de 14*, op. cit., Gail Braybon, *Evidence, History and the Great War: Historians and the Impact of 1914-1918*, Oxford New York, Berghahn books, 2003, 248 p., Deborah Thom, *Nice Girls and Rude Girls : Women Workers in World War I*, New York Londres, I.B. Tauris, 1998.

³⁷ « L'idée que la Grande Guerre a bouleversé les rapports de sexe et émancipé les femmes bien plus que des années ou même des siècles de combats antérieurs est très répandue pendant et au lendemain du conflit. C'est un lieu commun de la littérature et du discours politique, que la rupture soit saluée ou dénoncée, mesurée avec rigueur ou amplifiée jusqu'aux fantasmes. Puis les mémoires, façonnées par la commémoration et la présence des anciens combattants, ne retiennent que les noms des héros de la guerre ou ceux des champs de bataille. Symboliquement, dans toute l'Europe, la statuaire des monuments aux morts – quelque 30 000 en France – remet chaque sexe à sa place. Des femmes, il n'est question que par allégories : la Victoire, la veuve éplorée, exceptionnellement la mère maudissant la guerre. Reste toutefois le parfum sulfureux de la garçonne, cette nouvelle femme aux mœurs et à l'allure viriles, que l'historiographie et les manuels scolaires transmettent sans trop y regarder de près. Victor Margueritte, son auteur, croyait écrire en 1922 'une fable vertueuse' ; il connut, dans le conformisme de la paix bleu horizon, un succès de scandale – un million d'exemplaires vendus – et la radiation de l'ordre de la Légion d'honneur. Traduit en douze langues, son roman fit le tour de l'Europe » : Françoise Thébaud, « La Grande Guerre, le triomphe de la division sexuelle », dans Françoise Thébaud, *Histoire des Femmes en Occident, Le XX^e siècle*, tome V, Paris, Perrin, 2002 (1992), pp. 85-86.

³⁸ Victor Margueritte, *La garçonne*, Paris, Flammarion, 1922. Voir sur ce sujet Catherine Valenti, « Garçonne », dans Jean-Yves Le Naour, *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Paris, Larousse, 2008, p. 231, Christine Bard, *Les garçonnes. Modes et fantasmes des années folles*, Paris, Flammarion, 1998, Anne-Marie Sohn, « La Garçonne face à l'opinion publique. Type littéraire ou type social des années 20 ? », *Le Mouvement social*, n° 80, juillet-septembre 1972, pp. 3-28.

³⁹ Françoise Thébaud, « Femme et genre dans la guerre », op. cit.

⁴⁰ Il faudra attendre encore une décennie (1928) pour que les femmes puissent voter selon les mêmes critères d'âge que les hommes (*flapper vote*).

ans, la question de l'engagement militaire des femmes alimente les débats, ouvrant la voie à la loi Paul-Boncour élaborée en 1927 et votée en 1938. Cette année-là marque donc l'acte de naissance de la féminisation de l'armée française.

***Les femmes dans l'armée française pendant les guerres.
Problématiques de genre et transversalité disciplinaire***

Le processus de féminisation de l'armée française soulève plusieurs interrogations qui s'articulent autour des problématiques du genre, de la guerre et de la violence et qui interfèrent avec plusieurs courants historiques.

Telle que définie par Joan W. Scott⁴¹, la définition des rôles sexués aboutit à des assignations de genre, « c'est-à-dire l'injonction et l'obligation pour les individus de se conformer aux modèles dominants, majoritairement acceptés, du système de genre d'une société donnée⁴² ».

Selon la même logique s'opère une distinction sexuée des rôles en contexte de guerre. C'est « chacun-e à sa place » que « les hommes et les femmes ont été requis pour défendre la patrie attaquée » au début des deux guerres mondiales. Celles-ci entraînant une désorganisation de la société et un bouleversement des rapports sociaux, les valeurs traditionnelles s'ébranlent. Comme le soulignent Danièle Voldman, Fabrice Virgili, Luc Capdevila et François Rouquet, c'est dans ces conditions que se multiplient « des initiatives inattendues, solitaires et intimes, ou publiques et partagées ». Ces deux guerres totales nécessitent une mobilisation des deux sexes sur tous les fronts : à l'arrière et au combat, dans les sphères économique et militaire. Mais la différence fondamentale entre ces deux conflits concerne la mobilisation féminine. Massivement réquisitionnées pour l'économie de guerre entre 1914 et 1918, démobilisées ensuite, envisagées comme personnel mobilisable dans les années 1930, les femmes ont vu s'élargir le champ du service patriotique au cours de la Seconde Guerre mondiale. Partageant l'expérience du feu aux côtés des combattants, certaines d'entre elles dépassent ainsi les assignations de genre. Poussant l'expérience au-delà de 1945, elles sont plusieurs milliers à conserver la place qu'elles ont conquise dans l'armée depuis 1939, entraînant ainsi sa féminisation. Devenues citoyennes en 1944, elles sont alors de potentielles citoyennes-soldates au même titre que les hommes avant elles. Mais, leur maintien dans l'armée est loin de se poser comme une évidence aux autorités.

Dans ces conditions, la guerre – comme légitimité et expression de l'essence virile masculine – est mise à mal par l'intrusion féminine dans l'armée française entre 1938 et 1962. Placer la problématique du genre au

⁴¹ Joan W. Scott, « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*. « Le genre de l'Histoire », n° 37-38, 1988, p. 139 qui reprend en grande partie celui-ci : « Gender. A useful category of historical analysis », *The American Historical Review*, n° 5, décembre 1986, p. 1053-1075.

⁴² (Et citations suivantes) Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili et Danièle Voldman, *Hommes et Femmes dans la France en guerre*, Paris, Payot, 2003, pp. 27-28 et 38-40.

cœur de ce travail revient à démontrer que, tout comme « on ne naît pas femme, on le devient⁴³ », on ne naît pas non plus soldat, on le devient. Dire que la société forge les femmes en adéquation avec leur sexe biologique revient à affirmer que les fonctions traditionnellement féminines et masculines sont également attribuées par la société en conformité avec le sexe biologique. Ainsi certains auteurs comme Joshua S. Goldstein démontrent que la guerre n'est pas inhérente aux hommes mais que ce sont la socialisation et l'entraînement qui forgent le soldat⁴⁴. De même, « on ne naît pas homme, on le devient⁴⁵ » : l'armée et la guerre participent activement à la construction de l'identité masculine.

L'association « naturelle » entre virilité et armée reflète les lois du genre qui structurent la société, attribuant aux hommes la guerre, la chasse et le maniement des armes, et aux femmes la sauvegarde du foyer et des valeurs familiales. La division sexuelle du travail et la construction de soi engendrent par conséquent « un monopole masculin de la chasse, de la guerre et *a fortiori* des armes⁴⁶ ». Comme l'explique Paola Tabet, c'est parce que le métier des armes reste un monopole masculin que les femmes se retrouvent exclues de la chasse ou de la guerre. Ce qu'elle appelle le « sous-équipement » des femmes s'accroît avec l'industrialisation des sociétés. Alain Testard, dans son étude sur « la femme et la chasse⁴⁷ », souligne que dans bien des sociétés, les femmes chassent comme les hommes... mais avec des armes différentes. Parce que les femmes ne peuvent provoquer l'écoulement du sang, les armes destinées à ouvrir et trancher leur sont proscrites⁴⁸. Elles pratiquent alors une chasse « féminine » en ayant recours à des armes conformes à leur sexe : chiens, gourdins, feu. En fait, ce qu'il appelle « une affaire de sangs »⁴⁹ est le fondement même de cet interdit dont la persistance relève d'une transgression anthropologique qu'auraient conservée nos sociétés. Pendant la Première Guerre mondiale, ce constat se vérifie et, si les

⁴³ Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1949, p. 13.

⁴⁴ Joshua S. Goldstein, *War and Gender*, Cambridge, University Press, 2001, p. 252. Texte original : « War does not come naturally to men (from biology), so warriors require intense socialization and training in order to fight effectively. Gender identity becomes a tool with which societies induce men to fight ». Joshua S. Goldstein est professeur émérite à l'Université de Washington. Il a enseigné les relations internationales et les sciences politiques. *War and Gender* a reçu le prix Book of the Decade Award (2000-2009) de l'International Studies Association : « War and Gender », War and Gender, consulté le 13 mai 2010, <http://warandgender.com/>

⁴⁵ Françoise Héritier, *Masculin-Féminin : la pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 200. En prenant pour exemple la société des Sambia en Nouvelle-Guinée, Françoise Héritier explique que « la féminité est considérée comme complète et naturelle de façon innée, la masculinité doit donc être construite », p. 201.

⁴⁶ Paola Tabet, « Les mains, les outils, les armes », *L'Homme*, XIX, n° 3-4, 1979, pp. 9-10.

⁴⁷ Alain Testard, « La femme et la chasse », dans Françoise Héritier, *Hommes, femmes la construction de la différence*, Paris, Le Pommier / Cité des Sciences et de l'Industrie, 2005, p. 143.

⁴⁸ Sagaies, lances par exemple.

⁴⁹ Alain Testard, « La femme et la chasse », *op. cit.*

femmes se retrouvent en première ligne, c'est toujours accidentel ou exceptionnel⁵⁰.

La Seconde Guerre mondiale et celles d'Indochine et d'Algérie voient les effectifs des femmes en première ligne augmenter... bien que toujours désarmées, conformément aux lois militaires et au poids de la représentation sexuée de la fonction guerrière. L'interdiction du port des armes observée par Alain Testard se retrouve dans l'armée qui devient le miroir des lois régissant la société. Jusqu'en 1951, la mobilisation des femmes étant toujours envisagée comme provisoire et conjoncturelle, les institutions militaires limitent considérablement leurs prérogatives. Elles sont avant tout des femmes : leurs attributions militaires doivent être en conformité avec leur sexe, et n'être rien de plus qu'une parenthèse dans leur vie de femme.

Alors que l'entre-deux-guerres se distingue par la brutalisation des sociétés, définie selon George L. Mosse comme un enracinement de la violence dans les sociétés européennes⁵¹, il serait tentant de croire que ce processus entraîne les femmes avec lui. Selon Antoine Prost, la théorie de George L. Mosse est surtout valable pour l'Allemagne. En France et en Grande-Bretagne, les conséquences de la Grande Guerre diffèrent, ce qui prouve que ce n'est pas parce que les individus ont été brutalisés au combat qu'ils le demeurent après la guerre⁵². Tandis que la France s'évertue à se reconstruire en remettant chacun-e à sa place, on observe ailleurs en Europe une féminisation de l'action combattante. En Espagne par exemple, la guerre civile entraîne une mobilisation et une violence féminines jamais observées auparavant. Lorsque Yannick Ripa étudie « la dimension sexuée de la violence » pendant la guerre d'Espagne, elle démontre que ce sont les armes qui font la combattante. Dès lors que les républicaines sont arrêtées les armes à la main, « leur autonomie dans la lutte est clairement reconnue⁵³ ». Cette association intrinsèque entre port des armes et fonction combattante pèse très lourd dans la décrédibilisation des femmes sans armes. Parce qu'elles sont continuellement maintenues dans des rôles conformes à leur sexe pendant les trois guerres que la France mène entre 1939 et 1962, elles sont davantage perçues comme des auxiliaires, des intermittentes ou des femmes « au service » des armées très éloignées de la figure historique du militaire en armes. Cet état de fait, doublé de textes législatifs qui ne cessent

⁵⁰ Stéphane Audoin-Rouzeau, « La violence de guerre au XX^e siècle : un regard d'anthropologie historique », *Les rendez-vous du CHEAR* – Ministère de la Défense – DGA, 20 janvier 2005, p. 5-6, consulté le 9 octobre 2009, http://www.chear.defense.gouv.fr/fr/colloques/restitution/20_01_05.pdf. Jonathan Haas, *The Anthropology of War*, Cambridge University Press, 1990, Alisse Waterston, *An Anthropology of War: Views from Frontline*, Bergham Books, 2008.

⁵¹ George L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette, 2003 (1999), 291 p., initialement publié en 1990 sous le titre *Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars*, Oxford, Oxford University Press.

⁵² Antoine Prost, « Brutalisation des sociétés et brutalisation des combattants », dans Bruno Cabanes et Édouard Husson, *Les sociétés en guerre, 1911-1946*, Paris, Armand Colin, 2003, pp. 99 et 101.

⁵³ Yannick Ripa, « Armes contre femmes désarmées : de la dimension sexuée de la violence dans la guerre civile espagnole », dans Cécile Dauphin et Arlette Farge, *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997, pp. 131-145.

de « recadrer » les femmes, explique sans doute pourquoi la féminisation de l'armée française n'est habituellement pas prise en compte avant les années 1970. « Les femmes en armes symbolisant la transgression ultime des frontières de sexe », l'armée française conservatrice estime qu'elles ne sont pas des militaires comme les autres, sous-entendu comme les hommes, pour qui l'arme est l'attribut viril par excellence. De plus, la brutalisation des sociétés est à l'origine de « l'homme nouveau » des régimes fascistes : « fondamentalement un guerrier, héritier de l'expérience des champs de bataille de la Première Guerre mondiale ». Est-il possible, dans ces conditions, de considérer les femmes autrement que comme des subalternes ou des auxiliaires ? C'est là tout « le paradoxe de la relation de nos sociétés à l'activité guerrière que d'avoir progressivement cantonné le port des armes à une quantité limitée de personnes, tout en autorisant les femmes à accéder, comme actrices, à la violence de guerre⁵⁴ ».

L'apprentissage de la virilité sous les drapeaux perdure jusque dans les années 1950⁵⁵ et la figure du militaire comme incarnation de la maturité masculine, jusque dans les années 1960. Le service militaire non mixte est le processus transitoire entre la jeunesse masculine et l'âge d'homme. Christophe Gracieux le rappelle : « être bon pour le service, c'est être viril, apte sexuellement et maritalement⁵⁶ ». Traditionnellement, la qualité virile va de pair avec une prédisposition à la violence qui diffère selon les sociétés et les époques. Dans son *Histoire de la violence*, Robert Muchembled observe que la masculinité, la virilité et la violence sont intimement liées mais qu'elles sont conditionnées par la construction des identités sexuées⁵⁷. Bien que le genre occupe peu de place dans son analyse, il sous-entend que le déterminisme biologique entraîne inévitablement des assignations socialement et culturellement sexuées.

Par conséquent, aborder l'histoire de la féminisation de l'armée française par les prismes du genre, de la guerre et de la violence amène à reconsidérer l'histoire militaire traditionnelle qui occulte les femmes. À la croisée de problématiques multiples, ce sujet rencontre également la pluridisciplinarité. L'étude d'un processus qui s'inscrit en marge des assignations traditionnelles de genre implique de prendre en compte plusieurs notions empruntées à l'histoire, la sociologie ou encore l'anthropologie.

Dans un premier temps, l'histoire militaire est bien évidemment un rouage essentiel de cette recherche. C'est d'ailleurs logiquement vers elle que la réflexion s'est orientée à ses débuts. « La première forme revêtue par l'histoire, celle des événements, des faits d'armes et actions dignes de rester

⁵⁴ Stéphane Audoin-Rouzeau, *La guerre au XX^e siècle*, 1. *L'expérience combattante*, Paris, La Documentation Française, 2004, p. 12.

⁵⁵ George L. Mosse, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997, p. 56.

⁵⁶ Christophe Gracieux, « Jeunesse et service militaire en France dans les années 1960 et 1970. Le déclin d'un rite de passage », dans Ludivine Bantigny et Ivan Jablonka, *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, PUF, 2009, p. 214.

⁵⁷ Robert Muchembled, *Une histoire de la violence*, Paris, Seuil, 2008, pp. 27 et 37.

dans la mémoire des hommes pour servir d'exemple, a privilégié l'histoire militaire⁵⁸ ». Tel est l'angle d'approche adopté par André Corvisier pour définir l'histoire militaire. Depuis l'Antiquité, les guerres fournissent une source d'informations considérable car elles constituent souvent une étape politique ou un tournant historique majeur. En termes de recherche, la Première Guerre mondiale marque une rupture dans l'histoire militaire car c'est la première fois qu'une guerre en Europe produit des sources dont la polémologie n'est pas la problématique principale, mais également les aspects sociaux, moraux et économiques, conduisant les historien-ne-s à concevoir autrement ce qui n'était alors qu'une « histoire-bataille⁵⁹ ». Avec la défaite de 1940, deux écoles de pensée s'opposent : l'une visant à rétablir le passé glorieux d'une armée vaincue, l'autre se détournant de l'histoire militaire classique jugée trop encline « à préparer la guerre et à paralyser la pensée militaire ». C'est finalement dans les années 1950 que s'opère la transition la plus importante de l'histoire militaire avec l'ouverture des archives administratives du Service Historique de l'Armée de Terre⁶⁰. Le contenu même de ces archives invite les chercheurs-es à dépasser l'histoire militaire *stricto sensu* pour l'envisager sous un angle socioculturel. Et c'est précisément cette orientation qui a été choisie pour ce doctorat : il s'agit avant tout d'une histoire des militaires et non plus d'une histoire militaire à proprement parler. Cette étude s'inscrit dans la continuité de celles qui ont vu le jour à la fin des années 1970 et qui s'attachaient à réfléchir sur les relations entre armées et sociétés, l'opinion et l'armée ou encore l'éthique militaire⁶¹. Une telle évolution de l'histoire militaire n'est pas sans influencer sur le profil des chercheurs-es. André Corvisier établit ainsi la typologie suivante :

- des militaires et universitaires travaillant dans le cadre de services officiels,
- des universitaires de plus en plus souvent rassemblés dans des centres de recherche constitués dans les universités⁶²,
- des « francs-tireurs » de l'histoire militaire allant du savant indépendant à l'amateur du passé, venus aussi bien de l'armée que de toutes autres origines intellectuelles.⁶³

À cette classification assez fidèle à la réalité, il convient d'ajouter que la féminisation de l'armée a également entraîné une féminisation de la

⁵⁸ André Corvisier, « Histoire militaire », dans André Burguière dir., *Dictionnaire des Sciences historiques*, Paris, PUF, 1986, p. 463.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ SHAT : ancien département des archives de l'armée de terre qui a fusionné avec celles de l'air et de la marine pour devenir l'actuel Service Historique de la Défense (SHD).

⁶¹ A. Corvisier, « Histoire militaire », *op. cit.*

⁶² C'est le cas par exemple du Centre d'Études d'Histoire de la Défense ou du Centre d'histoire militaire et d'études de la Défense rattaché à l'université de Montpellier.

⁶³ A. Corvisier, « Histoire militaire », *op. cit.*

recherche en histoire militaire. Alors que cette discipline demeurerait, jusque très récemment encore, fortement dominée par les hommes, les chercheuses sont de plus en plus nombreuses. N'en déplaise à Martin Van Creveld qui considère que « la construction du genre » est une « expression à la mode » et que le sexe – biologique – des chercheurs-es biaise leurs conclusions et leur objectivité⁶⁴.

De cette mutation de l'histoire militaire résultent donc de nouvelles perspectives parmi lesquelles celle de la mémoire collective. Les études d'histoire militaire transmettant notamment celle des guerres, envisager la féminisation de l'armée sous cet angle revient à s'interroger à la fois sur la mémoire individuelle des femmes militaires mais aussi sur l'héritage qu'elles ont légué à l'histoire. Selon Jacques Le Goff, « la mémoire est la matière première de l'histoire. Mentale, orale ou écrite, elle est le vivier où puisent les historiens⁶⁵ ». C'est parce que celle des femmes n'occupe que très peu de place dans l'histoire militaire que cette recherche s'est ensuite orientée vers sa restitution. Après un relevé minutieux des récits de guerre et des témoignages féminins, la question d'une transmission féminine de l'expérience guerrière s'est posée. Alors que l'existence d'une mémoire orale et écrite des militaires féminines de la première génération est incontestable, reste à savoir si celle-ci s'érige en lieu de mémoire tel que l'a défini Pierre Nora : « toute unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une quelconque communauté⁶⁶ ». Il a alors fallu se rendre à l'évidence : il existe bien des lieux de mémoire féminine mais ils sont loin d'avoir conquis leur place dans l'imaginaire collectif. Le rôle des historien-ne-s étant de « rendre compte de ces souvenirs et de ces oublis, pour les transformer en matière pensable⁶⁷ », leur étude permet de restituer l'expérience guerrière des femmes. Il n'est pas pour autant question de faire de cette restitution un devoir de mémoire qui « implique une lecture du passé univoque ; proche d'une mémoire officielle, en opposition avec une appréhension souple et diverse d'un même passé⁶⁸ ». Il s'agit plutôt de rétablir dans une globalité mémorielle la place et le rôle des femmes militaires dans les guerres françaises de 1939 à 1962.

Ici, l'importance des sources orales s'inscrit dans une histoire du temps présent, caractérisée selon Danièle Voldman par « l'existence (la 'vivance') de témoins des faits étudiés⁶⁹ ». Les témoins rencontrés pour étudier la

⁶⁴ Martin Van Creveld, *Les femmes et la guerre*, Monaco, Le Rocher, 2002, pp. 13-14 et 17.

⁶⁵ Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988 (1977), p. 10.

⁶⁶ Pierre Nora dir., *Les lieux de Mémoire*, Paris, Gallimard, tome III, volume I, *Les France*, 1992, p. 20.

⁶⁷ J. Le Goff, *Histoire et mémoire*, op. cit..

⁶⁸ Nicolas Offenstadt, « Mémoire », dans Nicolas Offenstadt, *Les mots de l'historien*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2006, p. 70.

⁶⁹ Danièle Voldman, « La place des mots, le poids des témoins », dans Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP), *Écrire l'Histoire du Temps présent, En hommage à François Bédarida*, Paris, CNRS, 2004, p. 123. Sur la méthodologie et l'ambivalence scientifique des sources orales, voir Danièle

féménisation de l'armée française n'ont certes pas fait de « révélations » majeures mais elles ont permis de « restituer l'air du temps, qui se dilue dans les documents écrits⁷⁰ ». La mémoire et l'histoire des femmes dans l'armée française étant encore très partiellement retransmises, les envisager sous cet angle est indispensable car l'histoire du temps présent « se singularise comme gestion historique des usages sociaux et des instrumentalisation des passés incomplètement mis en histoire et de la mémoire pas encore refroidie⁷¹ ».

À mi-chemin entre l'histoire sociale telle que définie par Antoine Prost et la sociologie historique de Dominique Schnapper, cet article croise aussi l'histoire des représentations qui prétend « saisir les multiples chemins par lesquels les hommes du passé pensaient leur présence au monde, donnaient sens à leurs actes ou encore modélaient leur mémoire⁷² ». Accordant elle aussi une large place aux sources de l'écriture de soi, elle permet d'appréhender le vécu de ces femmes par leur propre ressenti mais aussi par celui de l'opinion et de la société. Étant continuellement remises en question, taxées d'incompétence ou soupçonnées de déviances, les femmes militaires ont ainsi donné lieu à de multiples représentations. Participant de « la construction sociale de la réalité et régissant en dernière instance les identités et les pratiques sociales, tout en subissant leurs effets en retour », l'histoire des représentations de ces militaires féminines est un élément constitutif de l'analyse du processus de féménisation de l'armée française.

Enfin, cette recherche croise également l'anthropologie de la guerre, telle que l'envisage Stéphane Audoin-Rouzeau. Le fait que les femmes soient traditionnellement exclues de l'activité guerrière est tellement admis qu'il est peu questionné par les historien-ne-s : « un historien ne cherche pas à savoir pourquoi les femmes ne combattent pas. Ce n'est d'ailleurs pas son rôle. En revanche, un anthropologue est conduit à s'interroger sur un tel sujet⁷³ ». En partant des postulats d'Alain Testard ou Françoise Héritier précédemment évoqués, la féménisation de l'armée française apparaît comme un processus inachevé car le métier des armes reste fermé aux femmes. Dans cette logique, le doctorat que je viens d'achever entend analyser les raisons qui poussent les hommes à interdire aux femmes de combattre.

Voldman, « Définitions et usages », dans Danièle Voldman, *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Paris, CNRS, 1992, pp. 33-44. Jean-Pierre Azéma abonde lui aussi dans ce sens, soulignant que la constitution de l'Institut d'Histoire du Temps Présent en 1978 en est la vitrine scientifique : Jean-Pierre Azéma, « Temps présent », *op. cit.* Il caractérise l'histoire du temps présent selon deux aspects majeurs : « l'histoire très immédiate » et « l'histoire avec témoins ».

⁷⁰ Danièle Voldman, « La place des mots, le poids des témoins », *op. cit.*

⁷¹ Christian Delacroix, « Entre doutes et renouvellements – les années 1980-2000 », dans François Dosse, Patrick Garcia et Christian Delacroix, *Les courants historiques en France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Gallimard, 2007 (1999), p. 537.

⁷² Hervé Mazurel, *op. cit.* Note 68.

⁷³ Stéphane Audoin-Rouzeau, « La violence de guerre au XX^e siècle », *op. cit.* Pour approfondir ce sujet, voir Stéphane Audoin-Rouzeau, *Combattre, Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e - XX^e siècle)*, Paris, Seuil, 2008.

De ces réflexions historiques, historiographiques et sémantiques a donc émergé la problématique principale de la thèse que j'ai soutenue et qui ambitionne d'expliquer comment les guerres ont entraîné une féminisation, plus ou moins subie, de l'armée française entre 1938 et 1962. Les conséquences de cette féminisation sont multiples. Mais la plus importante d'entre elles réside dans la transmission d'une mémoire féminine militaire des guerres ; ce qui constitue une grande nouveauté en matière d'historiographie militaire. L'analyse et les souvenirs de guerre ne sont plus exclusivement réservés aux hommes qui avaient le monopole de cet exercice d'écriture. Enfin, l'analyse du processus de féminisation de l'armée aboutit également à la conclusion que – comme à de maintes reprises par le passé – les femmes ont conquis le droit de porter l'uniforme militaire, et ce de façon officielle puisque leur statut de militaire a été maintes fois consolidé, contraignant par la même occasion les autorités à envisager ce processus sur le long terme et non plus « pour la durée de la guerre et quelques mois », comme le stipulaient les contrats d'engagement de 1940.

Encyclo

Revue de l'école doctorale ED 382

Etienne TASSIN

Éditorial

POUVOIRS

Manuel CERVERA-MARZAL

Le pouvoir des sans pouvoir

Diego PAREDES GOICOCHEA

Innovation et fondation

FIGURES

Émilie BALLON

L'affaire de la calandre de Tours (XVIII^e-XIX^e siècles)

Élodie JAUNEAU

Les femmes dans l'armée française pendant les guerres (XIX^e-XX^e siècles)

DISCOURS

Carolina MARTINEZ

André Thevet et Jean de Léry

Anders FJELD

De l'utopie marxienne comme trace de vérité à la dévictimisation du prolétariat chez Rancière

Pascal BOUSSEYROUX

Edmond Michelet et la gauche

RÉSUMÉ DE THÈSE

Isabelle BRETTHAUER

Des hommes, des écrits, des pratiques, systèmes de production et marchés de l'acte écrit aux confins de la Normandie et du Maine à la fin du Moyen Âge (2011)

